

8 Société et Culture

Remise des Médailles d'honneur de l'armée de Terre

Une première cuvée forte de 23 récipiendaires

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

L'ARMÉE de terre décerne désormais une Médaille d'honneur. Cette distinction honorifique instituée par le décret datant du 4 octobre 2018 est attribuée aux per-

sonnels militaires et civils qui se sont illustrés par un comportement exemplaire au profit de l'armée de Terre. Une condition reconnue par le chef d'état-major de l'armée de Terre, le général de division Jean Bedel Boucka. "Elle (la Médaille d'honneur de l'armée de Terre, Ndlr), récompense, à ce titre, les mérites

Chronique littéraire

La part du "roman" dans l'affaire Yann Moix ?

ILS ne se comptent plus, ces écrivains qui ont travaillé cet art si délicat d'appâter le grand public au moyen d'un bon petit scandale. L'industrie du livre le veut, c'est inévitable. Tout champ littéraire au sein duquel les intérêts financiers sont particulièrement colossaux ne peut en faire l'impasse. C'est le jeu, presque une norme désormais. Pour exister aux côtés de milliers et de milliers d'autres écrivains, il faut bien trouver le moyen de se démarquer, d'une manière ou d'une autre.

Mais ce jeu est risqué, comme dans les gros paris. Dans ces conditions, la règle est simple : ça passe ou ça casse. Yann Moix, écrivain remuant et sémillant, provocateur et méprisant, est en train d'en faire l'expérience, au-delà de ses propres vues. Il a fabriqué un monstre, le voilà dépassé par sa propre créature.

Tout commence en effet par son dernier livre, sobrement intitulé "Orléans". Dans celui-ci, l'écrivain français s'attache à présenter son enfance, mais sous des couleurs particulièrement sombres. La première partie de ce livre tient les allures d'une chronique de la vie quotidienne vue depuis la maison. Le narrateur-auteur ne ménage guère ses parents, car cet ouvrage est le récit de la vie d'un enfant battu, martyrisé, terrorisé, haï, humilié par ses géniteurs, des pervers. Comme le dit Pierre Assouline dans un billet, à côté de ça "Folcoche peut aller se rhabiller".

Fallait-il s'attendre à une réaction de la part desdits parents ? Oui, car tout l'enjeu du choix de l'écriture d'un tel roman, à notre avis, résidait dans une telle perspective. Sont donc montés rapidement au créneau, d'abord les parents de l'écrivain, puis le frère de ce dernier. Dans "La République du Centre", ceux-là avancent qu'ils ont certes corrigé et mis des raclées à leur enfant, mais seulement dans la mesure qu'il était infernal, mais sans plus. Quant au frère, Alexandre Moix, documentaliste, dans une lettre ouverte publiée par "Le Parisien", il soutient que le véritable bourreau de la famille n'était pas le père, mais bien ce fils qui terrorisait la maison et lui en particulier.

Est-on encore dans le roman ? La fiction a-t-elle encore droit de cité ici ? Cette affaire Yann Moix ramène au-devant de la scène ces sujets qui préoccupent encore les théoriciens de la littérature, qui s'échinent à concevoir les bornes délimitant efficacement un roman autobiographique, un roman biographique, un roman autofictionnel, etc. Certes, le mot "roman" figure sur la couverture du livre. Mais dès lors que les personnages ont la possibilité de se rebiffer et de faire parvenir un droit de réponse à la presse, s'agit-il vraiment encore d'un roman ?

Et comme si cela ne suffisait pas à mettre en difficultés Yann Moix, certains sont allés sortir les cadavres qu'il avait dans son placard, notamment son passé antisémite. Or, en France aujourd'hui, il ne faut point s'amuser avec trois sujets, sinon vous êtes carbonisés : la pédophilie, le fisc et l'antisémitisme. Depuis les révélations y relatives, Yann Moix, qui s'est confondu en excuses sur plusieurs plateformes, sent bien que ça commence à "casser" pour lui. Sur les réseaux sociaux, l'homme est sérieusement malmené, en souvenir sans doute du sort qu'il a infligé naguère aux invités d'"On n'est pas couché" de Laurent Ruquier. Bernard Pivot, président de l'Académie Goncourt, a récemment expliqué à la presse pourquoi il a été jugé plus sage de l'exclure des finalistes du Goncourt de cette année. Yann Moix lui-même a mis un terme à sa campagne de promotion de son roman. C'est dire où nous en sommes.

RN



Jean Bedel Boucka, chef d'état-major de l'armée de Terre décorant Ferdinand Gaspard Olame Ndong, chef d'état-major général des Forces armées gabonaises de la Médaille d'honneur de l'armée de Terre.

des personnalités ayant contribué de façon exemplaire au rayonnement des forces armées en général, et l'armée de Terre en particulier, en mettant

en exergue des valeurs qu'elle défend et promeut, à l'instar de l'engagement sans réserve à servir la patrie", a-t-il expliqué hier, lors de la toute première



Une cérémonie à laquelle a participé le secrétaire général de la Défense, l'Amiral Mally Hodjoui (en blanc).

cérémonie de remise de médailles au camp Aissat. En présence du secrétaire général du ministère de la Défense, l'Amiral Mally Hodjoui, la Médaille d'honneur, étalon or, a

été décernée à 20 officiers généraux. S'agissant de la Médaille d'honneur, étalon d'argent, trois officiers supérieurs l'ont obtenue à cette première édition.

Lutte contre les grossesses précoces dans le Haut-Ogooué et le Moyen-Ogooué

L'ambassade du Japon et l'UNFPA mutualisent leurs efforts



Poignée de main entre l'ambassadeur du Japon et le représentant de l'UNFPA, après la signature du protocole, en présence du ministre de l'Éducation nationale, Michel Menga M'Essone.

CNB
Libreville/Gabon

LE projet de "lutte contre les grossesses précoces et non désirées dans les provinces du Haut-Ogooué et du Moyen-Ogooué", tend à se concrétiser, par la signature d'un protocole d'accord, hier entre l'ambassadeur du Japon au Gabon, Sato Masaati et le représentant résident du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), Keita Ohashi. La cérémonie de signature de cet accord s'est déroulée en présence du ministre de l'Éducation nationale, chargé de la formation civique, Michel Menga M'Essone, à son cabinet de travail.

Entièrement financé par le

gouvernement japonais à hauteur de 500 millions de francs et mis en œuvre par l'UNFPA, ce projet se réalisera sur une période de 2 ans. Il vise, entre autres, à réduire de 20% le taux de grossesses précoces chez les filles dont l'âge varie entre 15 et 19 ans, dans les deux provinces concernées.

En effet, au regard des dégâts causés par ce fléau sur cette franche de la population féminine (316 décès sur 100 000 naissances en 2012), en se fondant sur les résultats d'une enquête menée en 2015 par l'UNFPA, indiquant que 45% des mères adolescentes ont été confrontées à des difficultés scolaires, 44% ont redoublé au moins une classe, 8% ont abandonné les études pour cause de grossesse, et 3%

en ont été exclues. Le ministre de l'Éducation, Michel Menga qui prenait la parole pour remercier le gouvernement japonais, a souhaité que "ce projet, à la longue, s'étende sur les 7 autres provinces du pays". Pour le diplomate japonais, Sato Masaati, le financement de ce projet par son gouvernement, est une façon de "réitérer l'engagement du Japon à accompagner le Gabon dans le projet

de renforcement de système sanitaire universel". Il en a été de même pour l'UNFPA, par la voix de son représentant résident, Keita Ohashi qui, du reste, a ajouté que "ce projet n'est rien d'autre que l'extension et la volonté indélébile de poursuivre les actions, en vue de l'amélioration des droits des femmes particulièrement de la jeune fille au Gabon".

